

## **Projet : «Le Moulin des Petits Légumes »**

**Association : « Le Moulin à Café » ou « Café associatif Pernety » - créée en 2006**

**8 Rue Sainte Léonie 75014 Paris**

**Contact : Sylvie Castay, 01 40 44 87 55, [animation.moulinacafe@gmail.com](mailto:animation.moulinacafe@gmail.com)**

**Site Internet : <http://moulin.cafe.free.fr>**

### **Objectif du projet**

Ce café associatif, ouvert en 2006, vise à favoriser les rencontres, les échanges et les activités participant à l'animation socioculturelle du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Le projet « Le Moulin des petits légumes » vise principalement à sensibiliser les enfants du quartier aux questions environnementales et leur permettre de s'ouvrir l'esprit sur le monde via des activités artistiques.

### **Présentation du projet**

« Le Moulin des petits légumes » est un projet de découverte et de pratique de la marionnette avec des enfants âgés de 5 à 10 ans du quartier Pernety / Plaisance du 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Il s'articule autour de plusieurs projets qui s'organisent entre juin 2009 et mai 2010 : remise en culture par les enfants de la parcelle de jardin, aménagement physique de l'espace enfants, réalisation de castelet et début de l'écriture - découverte des légumes et fleurs d'automne», plantation de légumes et fleurs de printemps, fabrication de marionnettes « légumes et fleurs », mise en voix, manipulation, séries de jeux de rôles, reprise de l'écriture initiale à partir des improvisations des enfants, préparation et présentation de 2 spectacles : l'un dans le café l'autre au jardin.

Les ateliers seront conduits par une animatrice.

### **Implication des parents / tuteurs**

Le Café est devenu un véritable lieu de solidarité de liens intergénérationnels. De nombreuses activités sont donc ouvertes aux parents. Les parents sont aussi conviés aux représentations finales du spectacle de marionnette.

### **Soutien demandé à la Fondation HSBC pour l'Education**

**Soutien financier :** La dotation de la Fondation servira à financer le salaire de l'animateur pendant les ateliers, l'achat de matériel (dont la réalisation de marionnettes et de castelet), l'aménagement du « coin enfant » et la remise en culture de la parcelle du jardin partagé.

Subvention accordée pour 2009 : 5 000 €

### **Soutien humain :**

- Aide à la communication
- Participation aux ateliers